



*for a living planet*

**Communiqué de presse**

**7 novembre 2008**

## **Moratoire: pas d'argent pour des centrales au charbon polluantes**

**De plus en plus de producteurs suisses d'électricité veulent investir dans des centrales à charbon étrangères ou l'ont déjà fait. Au total, quelque 3,2 milliards de francs issus des clients suisses des compagnies d'électricité pourraient financer une technologie catastrophique pour le climat. En effet, les émissions de CO<sub>2</sub> correspondant à ces participations s'élève à 22% du total des émissions nationales. Le WWF Suisse, le collectif «Non au charbon» et la Fondation suisse de l'énergie exigent donc du Conseil fédéral qu'il intervienne au niveau des cantons en faveur d'un moratoire sur le charbon.**

Les centrales au charbon sont contestables à deux titres: elles offrent des perspectives économiques plus que douteuses et leur volume d'émissions de CO<sub>2</sub> est énorme. Malgré tout, les producteurs suisses d'électricité tels que FMB, Groupe E ou AET, et aussi de petits services industriels (SI) veulent investir des milliards de francs dans des centrales à charbon étrangères. La grande majorité de ces sociétés étant publiques, les cantons et les communes doivent assumer leur responsabilité face aux clients et aux citoyens, et stopper de tels investissements. Le WWF Suisse, «Non au charbon» et la Fondation suisse de l'énergie exigent du Conseil fédéral qu'il intervienne au niveau des cantons en faveur d'un moratoire sur le charbon. Simultanément, ils appellent les clients des compagnies d'électricité à participer à une campagne de lettres de protestation et à se défendre par le biais d'une pétition.

Le charbon est le pire des combustibles pour le climat. Les investissements suisses prévus entraîneraient des émissions de CO<sub>2</sub> de 11,2 millions de tonnes – soit plus d'un cinquième du total des émissions générées par la Suisse. Une telle entreprise annihilerait tous nos efforts de protection du climat et serait accompagnée d'importants risques financiers. En effet, à partir de 2013, les exploitants de ces centrales devront verser des droits d'émission de CO<sub>2</sub> qui s'élèveraient rapidement à 300 millions de francs par an et par centrale. Conjugués à la hausse des prix du charbon, ces investissements dans des centrales à charbon apparaissent comme un véritable fourvoiement sur le plan économique. Pour couronner le tout, les SI suisses se lancent dans cette aventure en utilisant l'argent de leurs propriétaires et clients, c'est-à-dire l'argent de chacun d'entre nous.

Certes, des recherches sont menées actuellement pour voir s'il est possible de séparer, comprimer et enfouir dans le sous-sol le CO<sub>2</sub> contenu dans les émissions. Mais la technologie dite de «Carbon capture and storage» (CCS) est elle-même très gourmande en énergie. Il reste aussi à vérifier si la CCS peut être employée à grande échelle. Tant qu'on n'aura pas répondu à cette question, pas un centime ne doit être investi dans des centrales à charbon. Il est bien plus sage d'investir dans l'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables qui produisent une valeur ajoutée sur les plans écologique et économique. Les services industriels de la ville de Zurich a montré l'exemple par son engagement dans un parc éolien.



***for a living planet***<sup>®</sup>

**Personnes de contact:**

Pierrette Rey, responsable communication pour la Suisse romande, WWF Suisse, tél. portable: 079 662 47 45; [pierrette.rey@wwf.ch](mailto:pierrette.rey@wwf.ch)

Jacques Mirenowicz, Collectif non au charbon, Fribourg, tél. 026 321 37 10; e-mail: [jacques.mirenowicz@larevuedurable.com](mailto:jacques.mirenowicz@larevuedurable.com)

Sabine von Stockar, Fondation suisse de l'énergie, tél. 044 271 54 64, e-mail: [sabine.vonstockar@energiestiftung.ch](mailto:sabine.vonstockar@energiestiftung.ch)

**Informations complémentaires:**

Vous pouvez consulter ce communiqué de presse et une vue d'ensemble des participations suisses dans les centrales à charbon extraite de la «LaRevueDurable» sur [www.wwf.ch/medias](http://www.wwf.ch/medias)

Informations complémentaires sur l'électricité issue du charbon et sur la campagne de lettres de protestation: [www.wwf.ch/charbon](http://www.wwf.ch/charbon)

Pour accéder à la pétition de l'action «Non au charbon », veuillez visiter le site [www.nonaucharbon.ch](http://www.nonaucharbon.ch)